

### Dénégation et Explication.

---

Dans les dernières lettres de NN. SS. les archevêque et évêque publiées dans les journaux, les allusions répétées au délégué à Rome de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal me forcent de ne pas garder plus longtemps le silence, pour empêcher l'effet calculé par ces correspondances lancées dans la presse pour préjuger l'opinion publique et empêcher la lumière de se faire sur la grave question du jour.

D'abord je ferai connaître que celle de Mgr Fabre, en date du 20 mai dernier, a été écrite à Québec par M. Méthot, Recteur de l'Université Laval et envoyée par Sa Grâce l'archevêque de Québec à Mgr Fabre avec instante prière de la signer avec hâte et de la publier. C'était donc tout simplement prendre le moyen d'extorquer subrepticement en chambre le bill de Laval en cherchant de plus à en imposer à la conscience publique, tout en lui donnant à croire que la question était bien et dûment réglée à Rome, et que le défenseur de l'Ecole, tout en ayant eu l'odieuse de plaider sa cause en l'absence de représentant de l'Université Laval, n'avait pas été même écouté.

Pas de représentant de Laval à Rome ? Pourquoi donc M. Lesage, secrétaire de Mgr Fabre, écrivait-il alors à un membre de sa famille : " Nous sommes à Rome depuis..... et il nous faut attendre le Dr. d'Orsonnens." Pourquoi Mgr Fabre a-t-il eu, dans la ville sainte, tant de conférences avec ce dernier pour tâcher de régler cette affaire universitaire ? Pourquoi un cardinal lui a-t-il conseillé d'en venir à une entente et de ne pas se rendre odieux ainsi à son diocèse ? Pourquoi enfin l'évêque Fabre est-il revenu les mains vides de Rome ? Si cette délégation du Dr. d'Orsonnens a été si stérile, pourquoi cette requête des évêques à la reine qui n'a pas eu de succès ? Pourquoi cette démarche nouvelle auprès de la législature ? Pourquoi cet aveu naïf que le St. Siège a manifesté clairement son désir que les doutes soulevés au sujet de l'existence de la succursale fussent levés ?